



ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

LETTRE D'INFORMATION – Mardi 5 juin 2012

Séance du lundi 4 juin

Agenda

Lundi 11 juin

-15h : -15h : Élection d'un membre associé étranger au fauteuil laissé vacant par le décès de l'archiduc Otto de Habsbourg.

François GIPOULOUX, directeur de recherche au CNRS : « *Méditerranée asiatique et retour de la Chine au centre* ».

Lundi 18 juin

-15h : **Christophe JAFFRELOT**, directeur de recherche au CNRS : « *L'Inde, développement économique et démocratie : quelles relations ?* ».

Lundi 25 juin

-14h15 : réunion de la section générale, salle 3.

-15h : **François RAILLON**, directeur de recherche au CNRS : « *Indonésie, un archipel émergent* ».

Mercredi 27 juin

-9h30 : colloque et prix de la Fondation Olivier Lecerf, Grande salle des séances.

Lundi 2 juillet

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Stéphane GRUMBACH**, directeur de recherches à l'INRIA : « *La Chine au cœur de la société de l'information* ».

-Comité secret.

Lundi 24 septembre

-15h : **Michel BOIVIN**, chargé de recherche au CNRS : « *L'Islam dans le Pakistan* ».

Lundi 1^{er} octobre

-11h30 : réunion de la section Économie politique, statistique et finances, salle 3.

-12h30 : déjeuner des membres.

-15h : **Thierry SANJUAN**, prof. à l'université Paris 1 : « *Diasporas chinoise et indienne* ».

Après approbation du procès verbal de la séance du lundi 21 mai, **Marianne Bastid-Bruguère**, président de l'Académie, a fait procéder à l'élection d'un membre au fauteuil VII de la section Histoire et Géographie, laissé vacant par le décès de Jacques Dupâquier.

Cinq candidats étaient en lice, par ordre alphabétique : **Jean-Paul Bled, Gérard-François Dumont, Pierre Merlin, Jean-François Sirinelli, Emmanuel de Waresquiel**. Aucun des cinq candidats n'ayant pu obtenir la majorité des suffrages lors des cinq tours de scrutin réglementaires, l'élection a été déclarée blanche. Un nouveau calendrier d'élection sera établi dans les mois à venir.

Le président a passé la parole à **Vincent Goossaert**, directeur de recherche au CNRS, qui a fait une communication intitulée « *Les pratiques religieuses actuelles du monde chinois* ».

Au début de son intervention, l'orateur a tenu à mettre quatre constats en exergue :

1°) Les Chinois, quoi qu'on en ait dit, ne sont ni plus religieux ni moins religieux que d'autres peuples.

2°) La question religieuse en Chine est souvent présentée à l'étranger sous l'angle des enjeux géopolitiques (Tibet, Xinjiang, etc.), mais il convient aussi de voir les opportunités que la religion offre à la Chine en matière de relations internationales, que ce soit par la "diplomatie du bouddhisme" en direction de l'Asie du Sud-Est, par les musulmans de langue chinoise en direction du Moyen-Orient ou encore dans les relations vers les pays ou territoires à majorité chinoise tels que Taïwan, Singapour ou Hong Kong.

3°) Le nationalisme chinois, à la différence du nationalisme dans d'autres pays, n'avait, jusqu'à aujourd'hui pas pris en compte la dimension religieuse dans la revendication de l'identité du pays, mais les nouvelles formes de nationalisme culturel qui se manifestent aujourd'hui montrent une prégnance de plus en plus grande de la religion.

4°) La Chine, de plus en plus présente dans tous les domaines de la vie internationale ne garde plus pour elle ses problèmes religieux, mais elle les exporte via ses émigrés.

Loin de considérer la société chinoise comme une société sécularisée, où les écoles auraient remplacé les temples, comme le voulait la grande campagne lancée à l'époque maoïste, l'orateur voit dans la Chine et, à un degré plus fort encore, dans Taïwan, un foyer de création religieuse dont les innovations se répandent rapidement dans le monde, notamment via la diaspora chinoise.

Il considère que le bouddhisme, bien plus encore que le christianisme, connaît aujourd'hui une phase de développement et de croissance dans l'ensemble du monde chinois, avec de nombreux fidèles se déclarant exclusivement bouddhistes et rompant ainsi les liens avec le culte traditionnel taoïste.

Évoquant enfin les rapports actuels entre l'Église catholique officielle et l'Église souterraine, Vincent Goossaert a parlé d'une politique permanente de compromis, caractérisée par des contacts non officiels entre les deux.

À l'issue de sa communication, **Vincent Goossaert** a répondu aux questions que lui ont posées **Pierre Delvolvé, Emmanuel le Roy Ladurie, Georges-Henri Soutou, André Vacheron** et **Christian Poncelet**.

Dans la presse

- **André Vacheron** : « Les soins palliatifs : à rebours de la renonciation », dans *Le Figaro* du vendredi 18 mai. Extrait : « *Les progrès de la médecine au XX^e siècle n'ont cessé d'augmenter l'espérance de vie de nos concitoyens. Elle atteint aujourd'hui 80 ans. La fin de vie est souvent assombrie par un accident cardiaque ou cérébral, par une maladie chronique : cancer, insuffisance cardiaque, insuffisance rénale terminales et par des handicaps de plus en plus sévères. Comme l'a souligné Pierre Chaunu, la technologie médicale permet aujourd'hui de prolonger entre la vie et la mort d'interminables agonies. Face à ces épreuves, les Français expriment des peurs : peur de souffrir durablement, peur de l'acharnement thérapeutique, peur de la mort. La foi du charbonnier qui habitait nos ancêtres leur offrait l'espoir que d'autres jours les attendaient dans un monde meilleur et que la mort n'était qu'un passage vers une éternité heureuse. Avec l'affaiblissement ou la perte de cette protection métaphysique, l'homme moderne est devenu terriblement fragile face à tout ce qui annonce la fin de son existence. La médiatisation des connaissances médicales le pousse à connaître son devenir, son pronostic dans la maladie alors qu'il n'est pas souvent prêt à le découvrir. À la question largement débattue, faut-il dire toute la vérité au malade en péril de mort ? je réponds sans hésitation que si dire toute la vérité est dans le principe une obligation formelle, il ne faut pas la révéler quand le malade n'est pas en état de la recevoir et qu'elle peut le désespérer. Il ne faut en dévoiler que l'infime partie qui ne ferme aucune porte. Il faut combattre l'angoisse et toujours laisser l'espérance. Comme l'a écrit Bernanos dans le journal d'un curé de campagne : "On n'a pas le droit de jeter bas, d'un seul coup, d'une seule parole, tout l'espoir d'un homme". Nous aspirons tous à la mort douce, apaisée, sans souffrance, sans anxiété et dans la dignité. Mais la mort frappe injustement, tuant l'un sans le faire souffrir, précédée chez l'autre de douleurs prolongées et de moins en moins supportables. Jusque dans les années 80, la douleur était un symptôme parmi d'autres, un signe utile pour le diagnostic, mais son soulagement n'était pas une priorité. Aujourd'hui, elle fait à juste titre l'objet d'un interdit social. Elle est d'autant plus inacceptable que le médecin dispose d'antalgiques puissants comme la morphine et ses dérivés capables de la soulager dans 80 à 90 % des cas. La douleur des grands malades n'est pas que physique : elle est aussi morale et souvent spirituelle. Le médecin doit rompre le cercle mortifère de l'angoisse, de la solitude, de la dépression. Rien ne peut remplacer la présence, l'écoute, la générosité, la tendresse. L'espoir doit être entretenu jusqu'au bout. »*

À lire

- **Thierry de Montbrial** : *Journal de Roumanie*, édition bilingue (roumain, français), postface d'Eugen Simion (Editura RAO, 2012).
- **Ezra Suleiman**, correspondant de l'Académie, et Antonis A. Ellinas : *The European Commission and Bureaucratic Autonomy* (Cambridge, Cambridge University Press, 237p.).

« La construction européenne et l'état de droit »

- À l'initiative des professeurs **François Terré**, **Vincent Heuzé** (Université Panthéon--Sorbonne) et **Jérôme Huet** (Université de La Réunion, ancien professeur de l'Université Panthéon-Assas), un colloque portant sur « La construction européenne et l'état de droit » se tiendra le jeudi 7 et le vendredi 8 juin à la Fondation Simone et Cino del Duca de l'Institut de France. Après deux exposés sur l'état de droit et sur les compétences de l'Union seront traités successivement, dans le cadre de la construction européenne, le droit constitutionnel, le droit administratif, le droit fiscal, le droit international privé, le droit pénal, le droit du procès, le droit des sociétés, les procédures collectives, les propriétés intellectuelles, le droit de la famille et la fonction notariale, le droit des obligations, le droit du travail, le droit de la construction, le droit des pratiques restrictives.

En bref

- Le mardi 22 mai 2012, à l'Université Polytechnique de Hong-Kong, a été inauguré le Centre Chine-Europe pour la Communication transculturelle, co-présidé par **Jean Baechler**. Étaient présents à cette cérémonie la quasi-totalité des consuls généraux européens, ainsi que **Maria Castillo Fernandes**, déléguée de l'Union européenne pour Hong-Kong et Macao, qui a salué cette initiative. **Marianne Bastid-Bruguère**, Président de l'Académie, a rappelé, dans une intervention diffusée à cette occasion, l'engagement de l'Académie des Sciences morales et politiques dans les actions en faveur du renforcement du dialogue entre les sociétés chinoises et européennes, conformément à l'esprit du Forum Chine-Europe auquel la Compagnie est associée depuis 2007.

Honneurs et distinctions

- **Ezra Suleiman**, professeur à l'université de Princeton, correspondant de la section Morale et sociologie, recevra les insignes de docteur *honoris causa* des mains de Louis Vogel, président de l'université Panthéon-Assas, le lundi 11 juin, à la Maison des Sciences de Gestion.

Groupes de travail

- Le groupe de travail que préside **François Terré** sur « la réforme du régime général des obligations » se réunira le vendredi 8 juin à 9h30 dans la salle des Cinq Académies.
- Le groupe de travail que préside **Bernard d'Espagnat** sur « l'apport de la physique contemporaine à la théorie de la connaissance » se réunira le lundi 24 septembre à 16h30 dans la salle 4.